

Élections Québec 2018 | Questionnaire pour tous les partis politiques

Coalition pour que le Québec ait meilleure mine!

Merci de répondre avant le 12 Septembre 2018

Constituée d'une trentaine d'organismes membres représentant plus de 250 000 individus affiliés, la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* constitue la principale force de revendications citoyennes, indépendante de l'industrie, concernant les enjeux miniers au Québec. Depuis 10 ans, nous agissons afin de promouvoir de meilleures pratiques sociales, environnementales et économiques dans le secteur minier. **Malgré plusieurs avancées depuis 10 ans—notamment grâce à nos actions—beaucoup reste à faire. Le présent questionnaire vise à mieux connaître la position de chacun des partis politiques sur les enjeux miniers que nous jugeons prioritaires pour le prochain gouvernement du Québec. Les réponses au questionnaire seront colligées jusqu'au 12 septembre puis rendues publiques à travers tout le Québec dès le 15 septembre 2018 ou dans les jours suivants.**

RÉSUMÉ DES QUESTIONS

Voir le questionnaire complet joint séparément.

Question 1 | Droit des collectivités et aménagement intégré du territoire

Votre parti s'engage-t-il à éliminer l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), lequel article interdit à toute municipalité d'adopter un règlement qui aurait pour effet « d'empêcher » l'activité minière sur son territoire et qui, le cas échéant, l'expose à des poursuites coûteuses de la part des entreprises minières ? Sinon, que proposez-vous ?

Question 2 | Droits des collectivités autochtones

Votre parti s'engage-t-il à modifier la Loi sur les mines du Québec pour la rendre conforme aux obligations constitutionnelles en matière de respect des droits des Nations autochtones ? Sinon, que proposez-vous ?

Question 3 | Évaluation environnementale et consultations publiques

Votre parti s'engage-t-il à mettre fin à l'actuel système de « deux poids, deux mesures » en matière d'évaluation environnementale des projets miniers entre le nord et le sud du Québec, notamment en éliminant les seuils arbitraires présentement appliqués dans le sud du Québec et en exigeant plutôt que toute nouvelle mine soit assujettie à la procédure d'évaluation environnementale prévue à l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) du Québec, laquelle procédure prévoit également l'examen du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ? Sinon, que proposez-vous ?

Question 4 | Expertises indépendantes et recommandations obligatoires du BAPE

Votre parti s'engage-t-il à mettre en œuvre les trois mesures suivantes lors des évaluations environnementales, soit : (a) des études d'impact réalisées par des experts indépendants payés par l'État mais remboursées par le promoteur sous le principe du « pollueur-payeur »; (b) un programme de soutien financier à la participation citoyenne comme il en existe pour les évaluations environnementales fédérales; et (c) de rendre obligatoire les recommandations du BAPE ? Sinon, que proposez-vous ?

Question 5 | Couverture d'assurance contre les risques d'accident environnemental majeur

Votre parti s'engage-t-il à exiger des promoteurs miniers d'augmenter le plafond de leur couverture d'assurance, actuellement d'environ 25 millions, afin de mieux protéger l'État (et les contribuables) contre les risques de déversements miniers et d'accidents environnementaux majeurs ? Quelle serait la limite minimum et jusqu'à combien exigeriez-vous ? Sinon, que proposez-vous ?

Question 6 | Protéger l'eau potable et les milieux humides

Votre parti s'engage-t-il à légiférer afin d'appliquer le principe de précaution de la Loi sur le développement durable du Québec et d'interdire tout projet minier qui met en danger ou fragilise des sources d'eau majeures ? Sinon, que proposez-vous ? Quant aux récents reculs face à la protection des milieux humides, comment se positionne votre parti ?

Question 7 | Zone tampon autour des milieux sensibles et habités

Votre parti s'engage-t-il à modifier les lois afin d'exiger une zone tampon de 2km autour des projets miniers situés dans des milieux sensibles ou habités, comme il en existe ailleurs dans le monde et pour d'autres industries, de même que de prévoir des critères permettant d'augmenter l'étendue de cette zone en fonction de l'ampleur des projets ? Sinon, que proposez-vous ?

Question 8 | Registre public et encadrement des travaux d'exploration minière

Votre parti s'engage-t-il à suivre les exemples d'autres juridictions afin de mieux encadrer les travaux d'exploration minière au Québec, notamment en établissant un registre public des différents travaux en cours sur le territoire, notamment des travaux de forages miniers, de décapages mécaniques et de tout autre travail nécessitant des équipements lourds ? Vous engagez-vous également à exiger des promoteurs miniers qu'ils rendent publics des plans détaillés et/ou d'obtenir des permis avant l'exécution de ces travaux, comme cela est notamment exigé dans les provinces voisines du Québec et ailleurs au pays ?

Question 9 | Stratégie de consommation responsable et un règlement environnemental pour les mines

Votre parti s'engage-t-il à mettre en œuvre une solide stratégie de consommation responsable afin de réduire l'extraction primaire et maximiser le recyclage des métaux et minéraux dans notre société ? Vous engagez-vous également à doter le Québec d'un règlement environnemental spécifique au secteur minier, qui a force de loi, comme il en existe déjà pour la plupart des secteurs industriels au Québec (ex : agriculture, foresterie, etc.) ? Sinon, que proposez-vous ?

Question 10 | Redevances minières et fonds régionaux de diversification économique

Votre parti s'engage-t-il à accroître les redevances minières afin de mieux compenser l'épuisement des ressources minérales non-renouvelables, notamment à l'aide d'un taux plancher sur la valeur brute produite, simple à calculer ? Vous engagez-vous à partager une partie de ces redevances pour financer des fonds régionaux de diversification économique devant servir les générations futures ? Sinon, que proposez-vous ?

Question 11 | Combattre l'érosion et l'évasion fiscale

Votre parti s'engage-t-il à revoir les lois et les politiques actuelles afin de mieux combattre l'érosion et l'évasion fiscale, notamment afin d'éviter de voir se multiplier les cas comme ceux récents de plusieurs minières au Québec et au Canada ? Si oui, comment ? Sinon, que proposez-vous ?

Voir la version complète du questionnaire joint séparément pour plus d'informations concernant chacune des questions.
Merci d'acheminer vos réponses à nanosec55@hotmail.com et ugo@miningwatch.ca avant le 12 septembre 2018, minuit.